

**Délibération
Honorariat**

Conformément à l'article 1.1.12 du règlement intérieur,

Il est proposé de conférer l'honorariat à Hervé FAUCHET, Président de la CCI Rochefort et Saintonge de 2016 à 2021, pour qu'il devienne **PRESIDENT D'HONNEUR**.

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer :

CCI Charente-Maritime

DELIBERATION soumise à l'Assemblée Générale d'installation, réunie le 25 novembre 2021, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	58
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	30
Nombre de membres élus présents	66
Nombre de votants	66
Nombre de voix POUR	66
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0


Secrétaire


Président